

FONDATION FALRET

Recherche | Innovation | Promotion de la santé mentale



LES AVANCÉES EN SANTÉ MENTALE

COMPTE-RENDU DES PRINCIPAUX
ENSEIGNEMENTS ISSUS DE 3 TRAVAUX DE
RECHERCHE PRIMÉS PAR LA FONDATION FALRET

EMPLOI

LOGEMENT

ACCOMPAGNEMENT



sous l'égide de la Fondation Notre Dame
reconnue d'utilité publique.

www.fondation-falret.org



Soutenir la Recherche-Action en santé mentale, notre priorité

La FONDATION FALRET soutient depuis 2015 des projets de recherche sur les pratiques de l'accompagnement et sur les démarches d'inclusion des personnes en situation de handicap psychique grâce à votre générosité.

Les recherches primées par la FONDATION FALRET ont vocation à apporter des éléments de connaissance immédiatement utiles à l'organisation des réponses sociales et médico-sociales, à l'amélioration des pratiques professionnelles ou à la formation des professionnels de l'accompagnement, y compris dans le domaine de l'aide aux aidants.

CONTEXTE GÉNÉRAL DE LA SANTÉ MENTALE EN FRANCE

En santé mentale et en psychiatrie, les priorités actuelles sont à l'amélioration des conditions de vie et de citoyenneté des personnes vivant avec un trouble psychique et à un meilleur accès aux soins et aux accompagnements sur le territoire.

Le mouvement de désinstitutionalisation engagé par notre pays requiert une approche globale de la personne dans son milieu de vie grâce à une coopération de l'ensemble des acteurs de l'accompagnement et du soin pour permettre l'inclusion sociale et une continuité de parcours dans la Cité.

Une volonté de démocratie sanitaire s'exprime en parallèle avec davantage de symétrie dans les rapports entre professionnels et usagers des institutions : participation aux services, autodétermination et libre choix des conditions de vie, reconnaissance des savoirs des personnes en situation de handicap, contribution à la recherche ou recherche usagère¹.

Cependant, de récents travaux de recherche montrent que les professionnels comme la société persistent à ne pas prendre totalement en compte la voix et les savoirs des personnes souffrant de troubles psychiques, et qu'elles-mêmes ayant profondément intégré les stigmates dont elles sont affublées ne s'autorisent pas à faire part de leurs besoins et de leurs expériences.

Ainsi, la stigmatisation sociale et la stigmatisation internalisée, ou auto-stigmatisation, sont de puissants obstacles à l'inclusion sociale : accès et maintien dans l'emploi et dans le logement, efficacité de l'accompagnement social et sanitaire de la personne concernée en corrélation avec le proche-aidant et le professionnel... **Les résultats des trois recherches présentées dans ce livret confirment l'importance de lutter contre la stigmatisation des personnes vivant avec des troubles psychiques par l'analyse des pratiques et la transmission de nouveaux savoirs issus de la recherche-action.**

1. La contribution du patient à la recherche, mais aussi à l'évaluation de l'acte thérapeutique ou de son parcours de soins est parfaitement reconnue par la communauté scientifique. Cette participation des usagers à la recherche (dite aussi recherche-usagère) s'appuie sur des connaissances ancrées dans l'expérience des services des soins et de la vie avec la maladie et vise des priorités définies par les communautés scientifiques. Les méthodes s'avèrent plus qualitatives que celles de la recherche conventionnelle et même quand elles restent purement quantitatives, les outils reflètent l'expérience des usagers et explorent des thématiques qui leur sont prioritaires. ISSN 2606-0272 ISBN 978-2-87812-466-8 - La recherche participative en santé mentale - Novembre 2018 - Centre de documentation de l'Irdes



DISTINGUER LES FACTEURS DE RÉUSSITE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DU POINT DE VUE DE L'EMPLOYEUR

RECHERCHE PORTÉE PAR L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE DE L'ASSOCIATION ALPHA, CENTRE RESSOURCE HANDICAP PSYCHIQUE DES PAYS DE LA LOIRE (CREHPSY) ET LE COLLECTIF ICI ANGERS

MONTANT ALLOUÉ : 30K€

RÉSUMÉ DE LA RECHERCHE

Cette recherche consiste à distinguer **les facteurs de réussite de l'insertion professionnelle** des personnes en situation de handicap **du point de vue de l'employeur**, puis, de produire des recommandations visant à **faciliter l'insertion professionnelle** de ces personnes, en identifiant :

- Les représentations concernant le handicap et l'insertion professionnelle des personnes dans cette situation ;
- Des pratiques concrètes d'embauche et de maintien dans l'emploi de ces personnes ;
- Des freins et des leviers rencontrés dans ces processus.

CONTEXTE

Malgré la volonté manifeste de l'État de favoriser l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap et de lutter contre leur stigmatisation, leur insertion professionnelle et leur accès à l'emploi restent encore à ce jour relativement compliqués. Elles ont en effet trois fois moins de chances d'être en emploi que les personnes non handicapées, et deux fois plus de chances d'être au chômage.



« Si différentes études existent déjà pour analyser les facteurs de réussite de l’insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, les points de vue de l’entreprise, de l’employeur, tant pour les leviers que les freins à l’embauche de ce public, ne sont eux que rarement évalués. »

DR DENIS LEGUAY

RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

Du point de vue de l’entreprise et de ses dirigeants, plusieurs freins ont été identifiés pour l’accueil des personnes en situation de handicap psychique : stéréotypes sur l’incompatibilité entre travail et handicap, le handicap étant avant tout perçu sous l’angle d’une limitation cognitive, physique, et des compétences psychosociales ; sont aussi identifiées les lourdeurs administratives, le manque de connaissances et de formation, et les difficultés pour identifier les acteurs ressources du champ du handicap.

- > Parmi les pistes d’actions probantes, émerge la nécessité que l’entreprise soit dotée d’une organisation interne dédiée à cette problématique ou, *a minima*, qu’une personne en ait la charge. Cette condition constitue un facteur décisif pour la mise en place d’une politique en faveur des personnes en situation de handicap. Il est nécessaire d’accompagner les entreprises et leurs dirigeants pour la structuration et le déploiement de cette politique.
- > En parallèle, il est essentiel que les recruteurs aient un intérêt personnel à la question du handicap, soit d’ordre personnel, philosophique, politique, ou par acquis de connaissances grâce à des actions de sensibilisation au handicap psychique et à la santé mentale.
- > Intégrer le handicap au cours de la formation initiale pour mieux préparer les employeurs à cette thématique semble essentiel. Une meilleure formation des professionnels peut permettre de favoriser l’inclusion professionnelle. Là encore, la nécessité d’une fonction d’accompagnement des entreprises par un interlocuteur unique semble se dégager pour une meilleure efficacité auprès de l’employeur et des collaborateurs.

« L’émergence d’un soutien naturel sur le lieu de travail (actions de sensibilisation auprès de l’équipe, aide à la communication avec les autres collègues...) faciliterait fortement l’intégration des personnes en situation de handicap.

Préparer les équipes en amont, développer les fonctions d’ambassadeurs et référents handicap pour accompagner de façon personnalisée et individualisée dans les entreprises paraît en effet primordial, tout en allégeant et en simplifiant l’ensemble des démarches administratives. »

ENJEUX 2021 : Conseiller, informer et accompagner dans la durée les entreprises dans l’insertion et le maintien dans l’emploi des personnes en situation de handicap psychique.



L'ART DE VOISINER ET LA SANTÉ MENTALE

LES PRATIQUES QUOTIDIENNES DU VOISINAGE DU POINT DE VUE D'HABITANTS EN MILIEU URBAIN FAISANT L'EXPÉRIENCE DE TROUBLES PSYCHIQUES

RECHERCHE PORTÉE PAR LE LABORATOIRE DE RECHERCHE EN SANTÉ MENTALE ET SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (LABO SMSHS), GHU PARIS, PSYCHIATRIE ET NEUROSCIENCES

MONTANT ALLOUÉ : 30K€

RÉSUMÉ DE LA RECHERCHE

L'objectif de cette recherche consiste à **analyser les capacités « à voisiner » des personnes en souffrance psychique**, le logement étant un facteur essentiel d'inclusion.

L'étude met en comparaison le point de vue des personnes vivant avec un trouble psychique en milieu urbain avec celui des autres habitants sur **les représentations et pratiques quotidiennes du voisinage**. Elle établit une analyse des expériences et des besoins des adultes concernés, et celui des acteurs associatifs de logements sociaux pour identifier des **pistes de progrès pour l'accès au logement** de la personne vivant avec un trouble psychique.

CONTEXTE

Le voisin fait partie intégrante de la vie dans un logement et plus largement de la vie en société. Celle ou celui qui habite, qui vit au plus près ; celle ou celui qui est « à côté », prend une place spécifique, à l'intermédiaire de la vie privée et de la vie publique de tout un chacun.

Dans le champ de la santé mentale, les situations de voisinage ne sont pas ignorées mais elles sont généralement abordées sous un même angle, celui du « trouble ». Et il est une règle qui semble être largement partagée, à savoir que le trouble (psychique/de voisinage) conduirait au trouble (de voisinage/psychique).



« Nous cherchions à identifier les pratiques quotidiennes, pratiques de « tous les jours » que les personnes concernées appliquaient ou non auprès de leurs voisins.

Notre hypothèse initiale était qu'entre les moments visibles des troubles existaient des relations plus discrètes, entre voisins, qui participaient à la cohabitation.

Les données ont été analysées en s'appuyant sur la « théorie ancrée », une approche par laquelle l'immersion dans les données empiriques sert de point de départ au développement d'une théorie sur un phénomène². »

AURÉLIEN TROISOEUF, ANTHROPOLOGUE

RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

- > Le premier résultat essentiel est que les personnes faisant l'expérience de troubles psychiques sont, dans la très grande majorité des situations, des voisins sachant partager, avec tout un chacun, comme tout un chacun, les règles sociales du voisinage. L'expérience de troubles psychiques ne modifie pas nécessairement la façon de voisiner partagée dans notre société.
- > L'étude met en avant la capacité des personnes faisant l'expérience d'un trouble psychique à gérer au quotidien les relations de voisinage. Il ne faut pas sous-estimer la capacité des personnes à voisiner. Même en situation de troubles de voisinage, le travail relationnel effectué en amont par la personne concernée et par ses voisins peut porter ses fruits.
- > Enfin, l'étude met en lumière les stratégies des personnes concernées pour prévenir et/ou réparer les situations de voisinage en lien avec leur problème de santé mentale. La santé mentale peut être une cause parmi d'autres de troubles mais les personnes concernées et les voisins savent souvent mettre en place des stratégies de prévention pour éviter que le voisinage se trouble, voire pour l'améliorer.

« Les relations de voisinage pourraient être davantage envisagées comme des conditions favorables à la vie en collectivité des personnes faisant l'expérience de troubles psychiques. De même, cette étude pousse à considérer l'idée que la présence de personnes faisant l'expérience de troubles psychiques dans des logements collectifs puisse, à certains moments, favoriser les relations de voisinage de l'ensemble des habitants. »

ENJEUX 2021 : Informer les bailleurs et communiquer auprès des collectivités sur les préjugés autour des troubles psychiques et les capacités des personnes à vivre au sein d'un habitat collectif.



LE TRIPTYQUE « PERSONNE CONCERNÉE – PROCHE-AIDANT – PROFESSIONNEL » DANS L'INTERVENTION DANS LE MILIEU DE VIE AUPRÈS DE PERSONNES HANDICAPÉES PSYCHIQUES

RECHERCHE PORTÉE PAR LE CERA-BUC RESSOURCES/CHIMM ET L'ESPASS-IREIS (AVEC LA PARTICIPATION DE L'ARFRIPS), EN PARTENARIAT AVEC LE CRI-EPSS³

MONTANT ALLOUÉ : 30K€

RÉSUMÉ DE LA RECHERCHE

L'accompagnement social et sanitaire au domicile, et dans le milieu de vie, des personnes en situation de handicap psychique s'appuie sur **un triptyque configurationnel** réunissant trois catégories d'acteurs : les personnes concernées, les proches-aidants (dont la famille) et les professionnels.

Cette recherche participative analyse **la co-construction de l'intervention** sous différents axes : la mobilisation et la reconnaissance des ressorts d'action et des **savoirs experts** de chacun des acteurs impliqués, et l'évolution de **l'équilibre des pouvoirs** et de **l'asymétrie des places**.

CONTEXTE

Les SAVS et SAMSAH sont des services de proximité développés pour assurer un parcours global et personnalisé des publics au sein de leur communauté de vie.

Les services d'accompagnement retenus pour l'étude -deux en Île-de-France, deux en Rhône-Alpes- sont animés par la volonté d'établir une relation d'équilibre entre les professionnels, la personne concernée et ses proches, qui mobilise leur participation et leurs différents savoirs.

3. membres du GIS Hybrida-IS



« L'enjeu in fine est de saisir dans quelle mesure ces services, qui sont issus du mouvement de désinstitutionnalisation, parviennent à atteindre leurs objectifs tels que portés par les politiques publiques, mais aussi par les revendications des mouvements d'usagers de la santé mentale : participation aux services, autodétermination, choix du mode de vie, inclusion, reconnaissance des savoirs des personnes. »

ANNE PETIAU (CERA-BUC/CHIMM ; LISE ; GIS HYBRIDA-IS)

RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

- > Parmi les freins identifiés à l'horizontalité des relations, il y a la distance procédurale entre les professionnels et usagers qui accentue l'invisibilisation des savoirs ; les modalités d'organisation et de pratiques fortement institutionnalisées et déterminées par le professionnel minimisent les capacités et possibilités pour la personne de se positionner comme productrice de savoirs et de connaissances ;
- > Les personnes accompagnées par les SAVS et SAMSAH manifestent une intériorisation de leur situation de disqualification épistémique⁴ : stéréotypes identitaires négatifs participant à l'érosion de la confiance en leurs savoirs, manque de confiance en soi et en ses capacités à évaluer son propre état mental, à faire entendre ses besoins ;
- > Une différence d'accès des professionnels aux proches a été observée en fonction des territoires : les professionnels ne connaissent pas systématiquement les proches-aidants et les personnes concernées ne souhaitent pas forcément de lien entre leur proche et les professionnels.

« Les interactions entre les professionnels, les proches-aidants et les usagers tendent à produire l'ignorance de ces derniers, par le défaut de crédibilité et l'érosion de la confiance en leurs savoirs.

Malgré les bonnes volontés, les services ne parviennent pas à dépasser la situation d'injustice épistémique qui affecte plus globalement les personnes en situation de handicap psychique dans nos sociétés contemporaines. In fine, il semble exister un décalage certain -plus ou moins forts selon les sites- entre l'idéal normatif de la symétrie et de la mobilisation des savoirs de chacun et le déroulement concret dans le quotidien des services. »

ENJEUX 2021 : Soutenir des démarches de recherche collaborative et de réflexion sur les pratiques afin de prendre conscience des habitudes qui maintiennent le déséquilibre des places et favoriser la participation de l'utilisateur des services d'accompagnement comme celle de ses proches.

4. Dérivé savant du grec epistémê, « science, connaissance ». PHIL. Relatif à la connaissance en général.



FONDATION FALRET

49, rue Rouelle 75015 Paris 01 58 01 08 90

www.fondation-falret.org